



Cette journée est organisée en partenariat avec :

Le Rectorat de l'Académie de Montpellier, l'Inspection académique du Gard, le service ASH du Gard (Adaptation et Scolarisation des Elèves Handicapés),

la MDPH (Maison Départementale des personnes Handicapés),

l'Université Vauban à Nîmes,

le CROUS (Centre Social des Œuvres Universitaires et Scolaires),

les établissements de l'Enseignement supérieur du Gard (IUT de Nîmes, lycée Genviève Anthonioz De Gaulle, lycée Albert Camus, lycée Emmanuel d'Alzon, Lycée Daudet, lycée Dhuoda, lycée Hémingway, lycée Jacques Prévert à Saint Christol, lycée La Salle à Alès...),

les associations au service de l'insertion des personnes en situation de handicap (AFIJ, AFM, APF, ARIEDA, GIHP, GRAPHES, APEDYS Gard, UAHV, ...),

Pour tout renseignement relatif à cette manifestation, vous pouvez vous adresser à votre établissement ou contacter par courriel

Dominique VIOT (MGEN)
Fabienne COMTE (LMDE)

dviot@mgen.fr
fcomte@lmde.com

Handicap et Enseignement Supérieur

C'EST POSSIBLE !

NIMES
Carré d'Art - Auditorium
(Place de la maison Carrée)

Le mercredi 3 mars
De 14h à 18h

Entrée libre

Argument

Un constat : si 8 lycéens sur 10 poursuivent des études dans l'enseignement supérieur, ils ne sont que 2 lycéens en situation de handicap sur 10 à s'engager dans une formation post-bac.

Afin d'inciter les **lycéens en situation de handicap** à poursuivre des **études supérieures** (BTS, IUT, Universités, grandes écoles), la MGEN et la LMDE, avec le soutien du Rectorat de Montpellier et des services de l'ASH de l'Inspection académique du Gard, organisent une demi-journée d'information,

Le **mercredi 3 mars 2010 de 14h00 à 18h00.**

Cette journée s'adresse aux élèves des classes de **seconde, première et de terminale** en situation de handicap (moteur, sensoriel, atteints de troubles du langage, de handicap psychique...) **reconnu ou non** par la MDPH, à leurs familles, aux professionnels et à l'ensemble des personnes qui se sentent concernées.

Ambitions

- Sensibiliser les acteurs de la communauté universitaire aux difficultés d'accès et aux besoins d'accompagnement des étudiants en situation de handicap,
- créer des liens avec les lycées, les établissements de l'Enseignement Supérieur, les secteurs d'orientation, les familles et les associations,
- permettre aux lycéens et aux étudiants en situation de handicap de se projeter dans leur avenir professionnel.

Programme :

Ouverture

La loi du 11 février 2005 : quel accueil, quelles difficultés rencontrées pour un jeune souhaitant étudier dans le supérieur?

Eric Chenut, Président de l'association Droit au savoir, Nicolas Souveton, membre du Bureau de la LMDE en charge du handicap, président de l'Observatoire EPSE, Sylvie Friedlander Crepin, neuropsychologue, orthophoniste et chercheur au CHU de Montpellier et Monsieur De Lescure, directeur de l'enseignement supérieur à l'Institut d'Alzon

Orientation – Etudes supérieures - Insertion : l'importance du projet de vie

Avec l'intervention de Monsieur Julian (MDPH), Monsieur Serrière, directeur CIO de Nîmes Centre, Monsieur Maurry, directeur de Cap Emploi, un représentant de l'AFIJ et Madame Testi, proviseur adjoint du lycée Dhuoda

La vie étudiante pour un jeune en situation de handicap : environnement et gestion du quotidien

Laurent Burte responsable de la cellule handicap de Unîmes, Les intervenants du CROUS, de la MDPH, ainsi que les associations qui oeuvrent pour l'accompagnement des personnes handicapées exposeront leurs dispositifs.

Nous recueillerons au travers des tables rondes les témoignages de jeunes en situation de handicap : lycéens, étudiant et jeunes actifs insérés dans la vie professionnelle suite à un cursus universitaire.

Forum d'information

Durant l'après midi, des stands d'information permettront aux jeunes et à leurs familles de se renseigner auprès des professionnels présents à savoir les établissements d'enseignement supérieur, le CROUS, la MDPH, l'AFIJ, le CIO, et les associations d'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

NIMES
mercredi 3 mars 2010

De 14h00 à 18h00
Carré d'Art—Auditorium
Place de la Maison Carrée